

DEMI-FINALE

Mardi 09 février 2027

FINALE

Mercredi 19 mai 2027

Une action proposée par l'I.R.E.M.I. de Reims
(Institut de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques et de l'Informatique)

LE RALLYE MATHÉMATIQUE CHAMPAGNE-ARDENNE

UNE COMPÉTITION INTERCLASSES

Un concours interclasses :

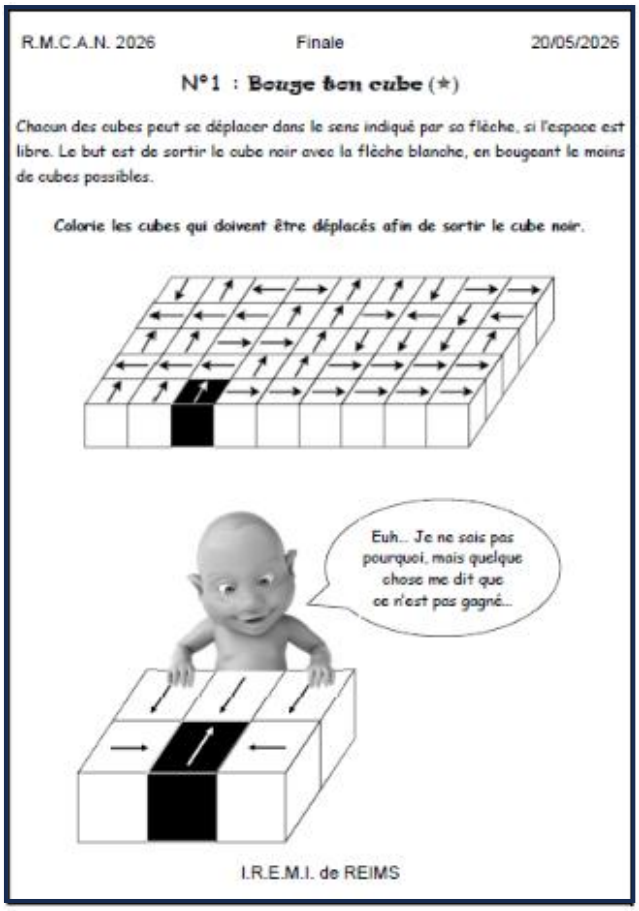
- entre des *classes entières* ou des *groupes de besoins de sixième et de cinquième*, des classes entières de quatrième, de troisième et de seconde (générale et technologique ou professionnelle), de SEGPA et de CAP;
- où les groupes de besoins ou classes composent sur une palette d'exercices variés ;
- où chaque groupe de besoins ou classe s'organise pour résoudre les exercices en 55 minutes et rendre une seule feuille-réponses.

Dans quel but ?

Favoriser :

- **le goût de la recherche en mathématiques ;**
- **l'organisation et le travail en équipe ;**
- **la participation de tous ;**
- **la prise d'initiative des élèves ;**
- **la pratique d'une démarche scientifique (conjecturer, tester, prouver) ;**
- **l'argumentation et l'écoute.**

Ci-dessous un exemple d'exercice proposé de la sixième à la seconde :



1) Un outil pédagogique :

L'une des originalités du R.M.C.A.N. réside dans le fait qu'il ne s'agit pas d'une compétition individuelle, mais d'un concours engageant l'ensemble de la classe.
Cette épreuve, à l'expérience, soude les élèves autour d'une démarche scientifique et permet à chacun(e) de mettre en avant ses compétences au service du groupe classe.

2) Une participation qui repart à la hausse :

Avec **718** classes inscrites de la 6ème à la seconde (contre 518 l'année précédente) **à la demi-finale 2026**, nous avons un peu limité la baisse redoutée. Ce sont **18 090 élèves** (12 900 en 2025) qui ont participé à la demi-finale .
Nombre d'établissements sont très fidèles et inscrivent chaque année la quasi-totalité de leurs classes, mais nous nous réjouirions bien sûr, que ceux qui ne participent plus, retentent l'aventure.
Les finales départementales, organisées un mercredi après-midi, sont des moments festifs notamment lors de la proclamation des résultats.

3) Une épreuve de renommée nationale :

- Le R.M.C.A.N. est l'un des rallyes les plus importants de France au niveau de la participation.
- Les sujets, créés par les membres du groupe, sont repris régulièrement par des auteurs de manuels scolaires ou par des revues mathématiques.
- Notre rallye est présenté dans les brochures « *Panoramath 6 »* et « *Panoramath 7* » réalisées par le C.I.J.M. (Comité International des Jeux Mathématiques).

4) Une équipe bien implantée dans chaque département :

Ardennes : **Patrick CHARBEAUX**
Nicolas DAUCHY
Claire HUET
Thibaut ROUSSEAU

Aube : **Isabelle AUDRA**
Pascal GUIRONNET
Benjamin HEINE
Audrey LUDINART
Quentin POVILLON
Julien SOHET

Marne : Nicolas DORY
Valérie MATHAUX
Caroline PASCOLO
Wilfrid TETARD

Haute-Marne : Anne-Gaëlle BOMBARDIER
Fanny DESCHAMPS
Manon GILLER
Anthony IORI

CALENDRIER

Novembre 2026	Envoi du dossier R.M.C.A.N. par voie électronique ; Ouverture des inscriptions sur le site dédié : https://www.rmcan.fr/
Vendredi 29 janvier 2027	Date limite d'inscription des classes.
Mardi 09 février 2027	**Demi-finale dans chaque établissement inscrit.** **Les fiches réponses sont impérativement à renvoyer *aux responsables départementaux* indiqués dans l'article 5 qui suit.**
Mercredi 19 mai 2027	**Finale dans un établissement de chaque département** (voir la liste exhaustive dans l'article 8 qui suit).

RÈGLEMENT

Article 1 :

L'**I**nstitut de **R**echerche sur l'**E**nseignement des **M**athématiques et de l'**I**nformatique de Reims organise, avec le soutien du Rectorat de l'Académie de Reims, des DSDEN des Ardennes, de l'Aube, de la Marne et de la Haute-Marne, de l'INSPE, des I.P.R. de mathématiques, de l'A.P.M.E.P., des conseils départementaux et de la Région Grand-Est et de mairies, un concours dénommé « Rallye Mathématique Champagne-Ardenne N».
L'acronyme reste R.M.C.A.N.

Article 2 :

Les participants sont répartis en cinq catégories : C6 (classes ou groupes de besoins de sixième, SEGPA), C5 (classes ou groupes de besoins de cinquième, SEGPA), C4 (classes de quatrième, SEGPA), C3 (classes de troisième, SEGPA et CAP) et C2 (classes de seconde générale et technologique ou de seconde professionnelle).
Ne peuvent concourir que les classes ou groupes correspondant aux listes officielles de chaque établissement scolaire de l'Académie de Reims. Tout regroupement artificiel entraînera sa disqualification.
Les épreuves se dérouleront en deux phases : demi-finale et finale.

Article 3 :

Les inscriptions doivent se faire **AVANT le samedi 30 janvier 2027,** en ligne, sur le site du R.M.C.A.N. https://www.rmcan.fr/

Article 4 :

Les demi-finales se dérouleront dans chaque établissement scolaire, sous la responsabilité des professeurs de mathématiques des classes ou groupes de besoins participants, qui auront à leur charge la duplication des sujets.

Article 5 :

Il est souhaitable que l'épreuve de la demi-finale se déroule sur un créneau commun à toutes les classes d'un même établissement participant à la compétition. Dans le cas contraire, il est impératif de s'assurer qu'aucune communication n'est possible entre deux classes ou groupes de besoins participants.
Le rôle du surveillant est uniquement d'aider à la gestion de l'organisation matérielle des groupes. En aucun cas, il ne doit intervenir dans la résolution des exercices.
L'utilisation d'objets connectés est strictement interdite (téléphone, montre, ordinateur,…). L'utilisation de cahiers de mathématiques et de livres l'est également.
La durée de l'épreuve est de **55 minutes**.

Les épreuves de la demi-finale se dérouleront **le mardi 09 février 2027.**

Les fiches réponses papier seront envoyées **le jour même** (en lettre prioritaire, le cachet de la poste faisant foi) **au responsable « R.M.C.A.N. » de votre département** à **l'adresse qui figure ci-dessous.** Par mesure de sauvegarde, il est demandé aux établissements de scanner les fiches réponses des classes ayant participé **avant de les envoyer par courrier.**

ARDENNES « R.M.C.A.N. » Patrick CHARBEAUX **Lycée Bazin** **145 Avenue Charles de Gaulle** **08000 Charleville-Mézières** Tél : 03 24 56 81 56 patrick_charbeaux@yahoo.fr		**AUBE « R.M.C.A.N. »** Isabelle AUDRA **Collège Paul Langevin** **26 rue Julian Grimau** **10100 ROMILLY SUR SEINE** Tél : 03 25 24 79 61 isabelle.audra@wanadoo.fr
MARNE « R.M.C.A.N. » Valérie MATHAUX **Lycée Pierre Bayen** **22 rue du lycée** **51000 CHALONS EN CHAMPAGNE** Tél : 03 26 69 23 40 valerie.mathaux@gmail.com		**HAUTE-MARNE « R.M.C.A.N. »** Manon GILLER **Collège Les Franchises** **713 avenue de l'Europe** **52 200 Langres** Tél : 03 25 87 00 83 manongiller@hotmail.fr

Article 6 :

Pour la finale, le jury qualifie trois classes ou groupes de besoins par catégorie et par département, en fonction des scores obtenus, ***mais il ne peut pas y avoir trois classes ou groupes de besoins du même établissement dans la même catégorie.***
Dans chaque département, un mercredi après-midi, les trois classes ou groupes de besoins sélectionnés dans chaque catégorie, soit 15 classes ou groupes de besoins du département, concourront. La correction sera immédiate et le palmarès annoncé le jour même.

Article 7 :

Chaque épreuve (demi-finale et finale) est constituée de problèmes affectés de coefficients, symbolisés par des étoiles, ces problèmes étant créés par l'équipe académique du R.M.C.A.N.

Les classes ou groupes de besoins sont départagés :

- par le nombre de problèmes correctement résolus ;
- en cas d'égalité sur le nombre de problèmes correctement résolus, par le total des coefficients affectés à ceux-ci ;
- en cas de nouvelle égalité, par les réponses à des questions subsidiaires.

Article 8 :

Les finales seront organisées le **mercredi 19 mai 2027 de 14 h à 17 h** dans un établissement de chaque département :

Ardennes :	Lieu à déterminer
Aube :	Lieu à déterminer
Marne :	Lieu à déterminer
Haute-Marne :	Lieu à déterminer

Article 9 :

Tous les frais (de déplacement ou autre) occasionnés par la finale sont à la charge des établissements engagés.

Article 10 :

Les classes ou groupes de besoins finalistes seront récompensés dans la limite des lots disponibles.
Si le budget le permet, la meilleure classe ou le meilleur groupe à besoins académique toutes catégories confondues sera récompensé.

Article 11 :

La responsabilité des organisateurs ne saurait être engagée si le déroulement du Rallye Mathématique était interrompu ou suspendu pour quelque raison que ce soit.

Article 12 :

Le jury est seul souverain en cas de litige.